



NOS CORPS NE SONT PAS UN OUTIL MARKETING

LA DIRECTION RÉCIDIVE

SNCF Voyageurs vient de diffuser le Guide Éléance TGV INOUI, édition février 2026. Un document qui explique aux cheminot·es comment « corriger » leur corps, soigner leur maquillage ou entretenir leur barbe pour « incarner la marque » et « révéler leur présence ».

Sorti à quelques jours du 8 mars Journée internationale des droits des femmes. On notera le timing à croire que c'est fait exprès.

En 2014, un guide similaire avait déjà dû être retiré. En 2026, la direction récidive. On pensait qu'on n'en était plus là. Manifestement, c'était sans compter sur SNCF Voyageurs.

NOTRE MÉTIER, C'EST NOTRE MÉTIER

SUD-Rail tient à rappeler quelques bases.

Les cheminot·es agent·es du sol comme du bord ne sont pas recruté·es sur leur physique mais sur leurs compétences. En gare, ils et elles accueillent, informent, assurent les départs de trains. À bord, leur mission principale est la sécurité des voyageurs : gestion des situations d'urgence, application des règles.

Dans les deux cas, **l'entreprise ne dispose pas du corps de ses agent·es. Mis à part le port de la tenue réglementaire, leur apparence ne regarde qu'eux et elles.**

Pour rappel, le contrat de travail exige le seul port de la tenue réglementaire. Un point, c'est tout.

À aucun moment il n'est stipulé que les cheminot·es ont l'obligation d'adapter leur corps ou leur apparence aux exigences esthétiques de l'entreprise. **Nous faisons du ferroviaire. Pas de la représentation. Chacun son métier.**

LE VOTE SUD-RAIL,
POUR NE PAS RATER LE TRAIN DE L'ÉGALITÉ



NOS CORPS NE SONT PAS UN OUTIL MARKETING

On se croirait dans une émission de Cristina Cordula. Sauf que personne n'a demandé à être relooké·e.

Ce guide classe les corps en catégories morphologiques A, V, H, O, X, 8 et prescrit pour chacune des façons de se « corriger » ou de se « rééquilibrer ». Aux femmes, il explique comment « affiner » leurs hanches. Aux hommes, comment « atténuer » leurs épaules. Le vocabulaire est révélateur : certains corps ne seraient pas conformes.

Expliquer aux gens comment modifier leur apparence

pour correspondre à une norme, même avec des mots gentils, reste une injonction corporelle. Il cherche à imposer une norme corporelle unique à l'ensemble des cheminot·es, c'est-à-dire un modèle de corps idéal auquel chacun·e devrait se conformer, ou du moins donner l'illusion de se conformer. **C'est ce qu'on appelle la normalisation des corps.**

Elle est grossophobe parce qu'elle traite certaines morphologies comme des problèmes à résoudre. Et elle est

stigmatisante pour toute personne dont le corps ne correspond pas aux standards implicites véhiculés par ce document qu'il s'agisse de personnes en surpoids, de personnes dont le corps a évolué suite à une maladie, un traitement médical ou un handicap.

Ces injonctions, beaucoup les subissent déjà dans leur vie quotidienne. Mais quand c'est votre employeur ce n'est plus une pression sociale c'est un rapport de pouvoir.

Nous sommes en 2026. On pensait ne plus en être là. Manifestement, sans compter SNCF Voyageurs.

LES FEMMES NE SONT PAS DES VITRINES. LES HOMMES NON PLUS.

Aucune femme cheminote n'a l'obligation de se maquiller. Aucun homme cheminot n'a l'obligation de suivre un protocole de rasage en trois étapes. Ces pratiques relèvent de la vie privée pas du contrat de travail. Au-delà de la tenue réglementaire et des règles d'hygiène de base, l'entreprise n'a pas son mot à dire.

Pourtant l'injonction est là, enrobée dans un discours bienveillant. À lire ce guide, une femme qui ne se maquille pas poserait problème. Un homme dont la barbe ne répond pas aux critères manquerait de professionnalisme.

Être présentable en 2026, ça veut dire quoi exactement pour SNCF Voyageurs ?

Derrière les tutoriels maquillage, il y a une stratégie assumée de faire de TGV INOUI une marque haut de gamme. Et pour ce faire, la direction a décidé que les cheminot·es devaient devenir un produit marketing.

Nous ne sommes pas un produit. Nous faisons du ferroviaire avec sérieux, avec compétence, et sans avoir à nous conformer aux codes d'un secteur qui n'est pas le nôtre.

ET DEMAIN ?

Derrière ce vernis, les questions qui se posent sont réelles.

- Demain, ce guide sera-t-il utilisé comme critère d'évaluation lors des entretiens annuels ?
- Un·e agent·e pourra-t-il·elle être rappelé·e à l'ordre, voire sanctionné·e, pour ne pas correspondre aux codes esthétiques de la marque ?
- Une promotion pourra-t-elle être refusée au motif qu'un·e agent·e ne correspondrait pas suffisamment aux standards de ce document ?
- Ce guide sera-t-il utilisé dans les processus de recrutement ?
- Triera-t-on les candidat·es à l'embauche selon leur morphologie ?
- Refusera-t-on un poste à quelqu'un parce que son corps ne correspondrait pas aux catégories valorisées par ce guide ?
- À partir du moment où l'on sort un guide pour classer les corps et expliquer comment les « corriger », cela signifie qu'il existe une norme. Et qu'advient-il de ceux et celles qui ne s'y conforment pas ?

Ce guide consacre une section entière au maquillage détaillant des techniques d'application du fond de teint, recommandant d'« opter pour une CC Crème pour camoufler les rougeurs » ou d'« exfolier doucement les lèvres ». Une autre section explique aux hommes comment « masser les zones à raser avec une serviette chaude » et utiliser « quelques gouttes d'huile essentielle de rose pour apaiser la peau ».

Ce sont les termes exacts du guide. On vous laisse apprécier.

ASSEZ

Pendant que la direction sort un guide sur le maquillage et la morphologie, voilà ce que vivent les agent·es commerciaux sol et bord au quotidien.

Des réorganisations à répétition.

Des missions qui s'accumulent. Des guichets qui ferment partout en France.

Des agent·es en flux tendu qui courent d'un bout à l'autre des gares et des trains pour tenir. Des conditions de travail qui se dégradent jour après jour.

Tout cela, SUD-Rail le remonte régulièrement à l'entreprise. Régulièrement, et en vain.

On leur demande toujours plus de missions, de polyvalence, de flexibilité. Et maintenant, de conformité corporelle.

L'énergie dépensée à le produire aurait pu être consacrée à ce qui compte vraiment : les conditions de travail des cheminot·es.

C'est l'intervention de SUD-Rail auprès de la direction, largement reprise dans la presse, qui a obtenu le retrait du Guide Éléance TGV INOUI.